

PRIX D'ABONNEMENT :

AU CANADA. Edition Semi-quotidienne. Un An, \$4.—6 Mois, \$2.— Edition Hebdomadaire, Un An, \$2.—6 Mois, \$1.— AUX ETATS-UNIS. Edition Semi-quotidienne. Un An, \$5.—4 Mois, \$2.— Edition Hebdomadaire. Dix Mois, \$2.—5 Mois, \$1.— PAYABLES D'AVANCE.

L'ORDRE

UNION CATHOLIQUE.

HECTOR FABRE—Redacteur-en-Chef.

Editeurs-Propriétaires—PLINGUET & CIE.

PRIX DES ANNONCES

DANS L'ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE. Six lignes, première insertion, 60 Cents. Chaque insertion subséquente, 13 " Dix lignes, première insertion, 67 " Chaque insertion subséquente, 17 " Au-dessus de dix lignes, par ligne, 7 " Chaque insertion subséquente, par ligne, 2 " Un quarté, à l'année, \$30.00 Un demi-quarté, do, 16.00

Toutes Lettres d'Affaires, Communications, Correspondances, doivent être adressées franco au Directeur du Journal, No. 26, Rue St. Gabriel.

BAS-CANADA.

Montréal, 10 Novembre 1862.

La démission de M. Ramsay a déjà fait écrire tant d'articles que M. Louis Archambault (compies et démissions) et le Shérif Mercier, resté célèbre dans les fastes de l'opposition. A l'heure qu'il est, on ne parle que de cette démission, du Neus de Québec au Prototype de London. Elle a déjà brouillé le Courrier du Canada et le Canadien, et fait écrire à M. Ramsay un volume de correspondances diverses.

Les amis de M. Ramsay et M. Ramsay lui-même s'emploient activement à transformer cet incident administratif en un événement politique. Nous comprenons parfaitement cette tactique, il est fort naturel que M. Ramsay cherche une compensation à son mécompte, et tâche d'utiliser les circonstances et les passions de son parti pour se créer un rôle et s'assurer une position, au retour de ses amis au pouvoir; mais nous ne comprenons pas que le public désintéressé fût la dupe de cette tactique perçue à jour.

M. Ramsay a trouvé des défenseurs de toutes sortes, les uns honorables, habiles, inattendus, d'autres ou maladroitement ou audacieux, ou faisant simplement besogne d'opposition, mais son plus habile défenseur a été lui-même. Il a même trouvé un défenseur qui a été jusqu'à résumer la question comme suit : " M. Demers présente sa pétition contre M. Dufréne, qu'il accuse des menées illégales et des fraudes électorales les plus châtées. Les officiers en titre de la Couronne sont saisis de cette affaire. Il est de leur devoir de faire respecter la loi et de veiller à la conservation des libertés publiques. Le fait qui leur est soumis en comporte la violation; ils prétent main-forte à la loi et M. Ramsay se joint à eux. Comme on le voit il ne s'agit pas de faire manquer les fins de la justice, mais bien de la laisser avoir son cours. Voilà les faits."

Naturellement M. Ramsay n'a pas manqué de répondre à notre article sur sa démission; cela a fait le sujet d'une quatorzième ou quinzième lettre adressée cette fois à la Minerve. Il y aurait plaisir pour nous à discuter avec M. Ramsay, qui aime la discussion par-dessus tout, puisqu'il doit à cette passion la perte de son emploi, et qu'il la pousse avec une rare vivacité, une malice pleine de traits et un style excellent. De tels adversaires sont rares, c'est un véritable sacrifice que de décliner la lutte avec eux. Mais se prêter à une telle discussion, l'issue même n'en étant pas douteuse comme nous le pensons, ce serait aider M. Ramsay à donner le change à l'opinion publique sur l'importance véritable de la question que soulève sa démission et entrer dans son jeu à titre d'adversaire complaisant. Nous ne pouvons d'ailleurs donner à une affaire personnelle et secondaire la place qui appartient dans notre journal aux questions politiques, à la discussion des intérêts généraux.

Nous ne ferons donc en guise d'accusé de réception de la lettre de M. Ramsay, que nous recevons par l'entremise de la Minerve, que lui répéter, à regret, que nous ne pouvons voir dans la correspondance qu'il a dirigée contre le Gouverne-

ment, avant sa destitution, qu'un acte de parfaite inconvenance dans les fonds et la forme, où l'homme sérieux disparaît devant l'avocat procédurier et l'adolescent en colère, et dans l'arrêt qui l'a frappé que l'acte d'une administration qui se respecte. Nous prendrons congé de M. R. en lui recommandant et en lui offrant en lieu et place d'une réponse plus longue, la citation suivante d'un journal de l'opposition, le Commercial Advertiser, qui a porté sur sa démission le jugement le plus concis, le plus juste et le plus complet à la fois : " M. Ramsay se considère naturellement comme un martyr, et il pourra trouver quelques personnes qui le considèrent comme tel. Il a eu tort néanmoins du commencement à la fin, il a eu tort de se mêler d'une élection contestée, il a eu tort de ne pas donner les explications, admission ou réfutation, qu'on lui demandait, il a eu tort de retenir un document public qu'on avait remis entre ses mains, et il a eu tort par-dessus tout de supposer qu'une mauvaise cause pouvait être transformée en une bonne par l'impertinence vulgaire et l'injure."

Nous apprenons que le Gouvernement n'a pas l'intention de nommer un successeur à M. Ramsay dans le secrétariat de la commission chargée de la codification des lois. Le Mercury nous informe qu'on peut se passer des services d'un remplaçant. M. Ogilvie Gowan, inspecteur des bons sur la Poste, vient d'être démis, ainsi que M. Clewong, qui occupait une autre sinécure dans le bureau des postes. M. Gowan recevait £600 par année.

A propos de retranchements, on lit dans le Canadien : "L'hon. M. Evanturel n'est pas resté en arrière de ses collègues, et il a opéré dans le département de l'émigration des changements qui amèneront une réduction notable de dépenses dans les diverses agences par toute la province. A l'expiration de terme courant de leur emploi, on supprimera les cinq interprètes qui à Québec, Ottawa, Toronto et Hamilton, au dire de M. Buchanan, agent principal, pourront être facilement suppléés en cas de besoin.

Leur salaire réuni ne peut pas être porté à moins de \$10,000 par année. État comparatif des taux de salaires des Officiers employés au Bureau d'Agriculture et des Statistiques, en Mai et Novembre 1862, faisant voir le montant de la réduction effectuée sur leurs :

Table with 4 columns: Bureau d'Agriculture et des Statistiques, Département du Recensement, Département de l'Emigration, Cinq Inspecteurs. Rows show salaries for May and Nov, and a total reduction of \$14,778.

C'est donc une épargne de \$14,778. La nomination des candidats pour le comté de Napierville a eu lieu mardi dernier à St. Edmond.

Les chemins étant dans un très mauvais état, l'assemblée n'a pu être nombreuse. Deux à trois cents personnes seulement étaient présentes. Après les formalités d'usage, MM. Benoit et Conpal furent présentés comme candidats, puis tous deux portèrent successivement la parole, ainsi que MM. Lavolette, Dr. Lafontaine, et P. D. Hébert. La lecture

des mains a été déclarée en faveur de M. Conpal. La votation doit commencer demain et se terminera mercredi soir.

Nous lisons dans le Mercury de Québec : "Huit compagnies de volontaires pour le Haut-Canada et sept pour le Bas ont été annoncées par la gazette officielle pendant le mois dernier; elles constituent une augmentation de 1000 hommes, et les demandes continuent d'aller leur train. Les classes A et B vont être confondues sur un ordre administratif et être mises de niveau en conservant la plus haute proportion de la plus élevée des deux. Les volontaires de chacune d'elles recevront \$6 par jour, les compagnies de la classe A, ayant à faire 12 jours d'exercice pour lesquels elles seront payées, pendant que celles de la classe B, qui sont costumées recevront \$6 en place du costume. Les compagnies formées mais non costumées, et celles qui se formeront ci-après, le seront aux frais du gouvernement. Cela met fin au principal obstacle du mouvement militaire.

Les 40 sergents de discipline qui ont été disséminés par tout le pays ont été bien profitablement occupés partout excepté à Kingston. La création de dix-neuf majors de brigade pour les différents districts de division provinciale n'encourra que le temps nécessaire pour faire choix d'hommes parfaitement compétents et qui commanderont le respect et la confiance publiques. C'est le désir d'assurer l'efficacité des officiers de la force sédentaire qui a fait prendre en considération les mesures propres à amener ce résultat par un système d'instruction capable de leur former aux devoirs de la discipline militaire; et l'on veut, sans égard aux considérations politiques, mais à la seule efficacité du service, que tous les officiers commissionnés ou non, soient choisis pour leurs aptitudes. Ces officiers seront à l'avenir le médium de communication entre la force active et le département, et leurs devoirs seront en rapport intime avec le développement de l'élément volontaire dans toute la Province. Le gouvernement s'occupera ainsi sérieusement d'une organisation qui ne puisse laisser rien à désirer."

Nous avons eu dernièrement l'occasion d'entendre parler des améliorations que l'on se propose de faire à la salle publique du Cabinet de Lecture Paroissial: une fois ces travaux achevés, — et la plupart le seront avant peu, — la salle offrira un joli coup-d'œil et une disposition excellente et pleine de goût pour les usages auxquels on la destine.

Une tribune large, élégante, élevée et qui occupera tout le fond, permettra au lecteur, à l'orateur ou aux exécutants d'un concert de s'y trouver à l'aise et de se faire entendre avec facilité et avantage.

Il y aura au-dessus de l'escalier des galeries qui en masqueront l'ouverture et étoufferont le bruit de ceux qui partent et de ceux qui arrivent. Mais le point capital, à notre avis, est l'espace que l'on destine au Cercle Littéraire et qui complète l'œuvre morale et matérielle du Cabinet de Lecture Paroissial. Cet espace comprendra des salles de lecture, d'étude et une bibliothèque spéciale

pour la jeunesse étudiante et lettrée de Montréal. La position centrale du lieu, la facilité d'y avoir accès à toutes heures du jour et de la soirée, les excellents livres, journaux, revues qui seront toujours à la disposition des membres, vont, nous n'en doutons pas, donner une nouvelle impulsion au goût des études sérieuses parmi les jeunes gens des professions libérales. Ce sera, en outre, un salon de causerie et de réunion amicale pour tous ceux qui voudront se débarrasser ainsi des travaux de la journée.

Le Cercle Littéraire ne pourra donc ne pas se recruter bientôt d'un grand nombre de nouveaux membres pleins d'ardeur pour les choses littéraires et sérieuses; et ce sera pour les jeunes gens le meilleur moyen de reconnaître les sacrifices considérables que des personnes zélées font pour les arracher à l'oisiveté et pour les préparer d'une manière solide aux luttres et aux travaux de l'avenir. Pour notre part, nous attendons tout le bien possible d'une institution ainsi fondée et offrant autant d'avantages, et nous faisons des vœux pour que le public comprenne et apprécie en temps et lieu de telles œuvres et de tels efforts.

Les nouvelles d'Europe apportées par le Norwegian, qui est arrivé vendredi à la Pointe-aux-Petres, nous apprennent que M. Fould et M. Persigny ont consenti à rester dans le cabinet sur l'assurance que leur aurait donnée l'Empereur, que sa politique n'est pas changée. M. Drouyn de Lhuys a publié sa circulaire sur cette question. Le nouveau ministre des affaires étrangères assure qu'aucun changement n'a été fait dans le programme impérial contenu dans la lettre du 20 mai dernier. Les changements qu'on annonçait ont été faits. Le Prince de Latour d'Auvergne est envoyé à Rome, M. Talleyrand en Russie et M. Sartiges en Italie. Pendant ce temps, on reçoit d'Italie des nouvelles alarmantes sur la santé de Garibaldi. Le bruit courrait même à Paris que le chef des chemises rouges était mort; cela est démenti, mais il se confirme que son état est grave.

Le Scotia, ayant à son bord Lord Lyons, est arrivé samedi matin à New-York. Le steamer Gladiator des Bermudes a apporté la nouvelle d'un nouvel acte d'hostilité du comte de Wilkes. On va jusqu'à dire qu'il avait bloqué les ports, refusé de retirer ses vaisseaux à la demande du gouvernement et envoyé ordre au capitaine du Gladiator de venir à son bord. Ce capitaine, se trouvant sous la protection d'une frégate anglaise qui se prépara à la défense, refusa. Wilkes laissa alors le Gladiator partir. Cet incident avait attiré l'attention publique en Angleterre, et on disait que des ordres avaient été donnés pour renforcer l'escadre des Indes Occidentales. Le cabinet avait été convoqué, mais n'avait pas siégé. La Gazette de l'Armée et de la Marine en infère que Lord Lyons revient à Washington sans instructions par rapport à un changement de politique, excepté pour les éventualités secondaires. Une révolution a éclaté en Grèce. Le roi a abdiqué en faveur de son frère. Un gouvernement provisoire

s'est formé sous la présidence de Maurocordatos et a proclamé la déchéance de la dynastie Bavaoise régnaute.

UN MYSTÈRE FINANCIER.

MM. les Rédacteurs. Le Journal de Québec en annonçant que le Gouvernement demandait des souscriptions pour l'achat des bons qu'il vient d'émettre, ajoutait : " Il est bruit que le gouvernement a fait accepter une très grande portion de ces bons à la banque du Haut-Canada et à celle d'Ontario, et a, pour les récompenser, ou plutôt pour récompenser la dernière, partagé entre elles ses dépôts! Ainsi ces deux banques, en supposant la somme fondée, donneraient au gouvernement à 5 p. 100 un capital qui leur rend, en moyenne, 9 p. 100, et que la banque d'Ontario paie à ses actionnaires 8 p. 100. Le public connaîtra la vérité sur ces arrangements financiers au plus tard à l'ouverture des chambres, il saura si réellement les deux banques en question se sont prêtées à ces arrangements et ont consenti à se priver collectivement peut-être de plus d'un million de piastres, pour tirer M. Howland momentanément d'embaras! Si ces arrangements sont réels, ils sont durs, en ce qui regarde la banque d'Ontario, aux rapports de famille qui existent entre son caissier (M. Starnes) et l'un des ministres (M. Sciotte)."

Le Herald s'est moqué avec malice de la singularité découverte de notre Galt canadien, attribuant à l'affection que M. Starnes porte à M. Sciotte, le sacrifice considérable que fait la banque d'Ontario pour le Gouvernement. Prêter à 5 pour cent au Gouvernement, au capital qui rend en moyenne 9 pour 100, et que elle paie à ses actionnaires 8 pour cent, et tout cela par simples élargissements de cœur, par échange de bons procédés entre M. Starnes et M. Sciotte, ce serait de la part de la Banque d'Ontario un acte qui la ferait peut-être estimer par les gens de cœur, pour la plupart assez pauvres, mais qui la ferait bannir dans ses affaires et dans l'opinion des hommes d'argent. Je crois donc qu'il faut chercher une autre explication à ce mystère financier; j'en ai une autre à fournir qui me paraît bien plausible. Je la tiens de M. Starnes lui-même; vous aurez seulement à décider lorsque je vous l'aurai racontée, si M. Starnes parlait sérieusement ou non. Pour mon compte, j'y crois.

Quelques jours avant l'annonce officielle demandant des souscriptions pour les bons du gouvernement, je rencontrai M. Starnes, qui dans le cours de la conversation raconta qu'il avait reçu, cinq ou six jours auparavant, la visite d'un monsieur qui lui avait demandé quel intérêt la banque d'Ontario accordait pour les dépôts : " Quatre pour cent, répondit naturellement M. Starnes. " Parfait, répondit l'inconnu, inscrivez-moi dans vos livres, je vous enverrai dans quelques jours un dépôt considérable. " Le monsieur laissa son nom et disparut. M. Starnes crut à une mystification, pensa en lui-même qu'il pourrait bien avoir eu affaire à un des Ravel alors en ville, et oublia l'apparition dont il avait été le jouet. Trois jours après cependant deux caisses d'or qui furent suivies de plusieurs autres. Ça se passait comme dans les contes, mais les valeurs étaient si réelles qu'il n'y avait plus à croire à un tour de Ravel; il fallut en tenir compte. Si j'ai pu soulever M. Starnes et bienôt encaissé, grâce à ces envois mystérieux, près d'un million de piastres. C'est ce million descendu du ciel, et qui ne lui coûte que 4 pour cent, que M. Starnes a offert au gouvernement,

et pour lequel il donne 5 pour cent. Les directeurs de la banque d'Ontario, qui ne sont pas parens de M. Sciotte, et qui n'ont aucun raison de vouloir sacrifier leurs intérêts comme M. Starnes pour aider son ministère, auraient sans doute hésité à prêter à 5 pour cent ce qui leur coûtait 8 pour cent et ce qui leur donne 9, mais ils n'ont pas hésité, faisant encore la cependant un sacrifice aux exigences affectées (selon le Journal) de M. Starnes, à prêter au Gouvernement à 5 pour cent ce qui ne leur coûtait que 4, et à réaliser ainsi sur un million un bénéfice direct de 1 pour cent, soit \$10,000.

Maintenant d'où vient ce prêt mystérieux, ce million providentiel? Des États-Unis, à ce qu'on imagine. Quelque Banque américaine ou quelque Banquier américain ont été bien aise de sortir ces capitaux des terribles hasards de la crise financière et de la guerre civile qui désolent et tiennent constant en péril leur pays, et de leur mettre en lieu sûr, tout à côté et sans cesse disponible, pour les éventualités ou les désastres de l'avenir. Je vous donne ceci pour ce que cela vaut, MM. les Rédacteurs, mais je crois que cela vaut quelque chose.

On lit dans la correspondance de M. Gaillardet (Courrier des E. U.) : " Certains optimistes ont cherché à se convaincre que la retraite de M. Thouvenel n'était pas d'aussi mauvais augure pour l'Italie qu'elle en avait l'air. On a prétendu qu'elle avait été déterminée, de la part du ministre, par la maladie de sa femme qui était, en effet, avant-hier, à toute extrémité, et, de la part de l'Empereur, par l'espoir de vaincre les résistances de la cour de Rome à l'aide d'intermédiaires nouveaux, dont les conseils lui seraient pas suspects, comme ceux de MM. Thouvenel et de Lavalette, trop ouvertement sympathiques à la cause de Turin. En écartant ces deux instruments ébréchés contre la pierre du saint-siège, Napoléon III espérait obtenir, en retour, ce Pie IX, l'éloignement du cardinal Antonelli et de M. de Mérode, et amener le pape à quelque transaction acceptable à l'Italie. L'explication est, tout au moins, ingénieuse et peut-être ne manque-t-elle pas absolument de fondement. Il n'en reste pas moins établi que les Italiens doivent renoncer, quant à présent et pour longtemps encore, à nous voir sortir de Rome. Il y a deux choses que l'Empereur ne veut évidemment pas et qu'il empêche, en restant à Rome. Il ne veut pas que le Pape quitte cette ville et transporte en Allemagne ou en Espagne le siège de la catholicité, ce qui aurait lieu inévitablement, si nous rappelions nos troupes. " Annoncez bien à l'Empereur que je partirai avec le dernier de vos soldats " a dit Pie IX à M. de Lavalette, en lui donnant son audience de congé. Napoléon III ne veut pas que les Italiens le forcent à faire, en ce moment, une seconde guerre à l'Autriche, ce qui aurait lieu, si leur livrait Rome, parce qu'après cette ville il leur faudrait Venise, et que nous ne pourrions les laisser seuls aux prises avec les armées autrichiennes, sans risquer de perdre le fruit de nos efforts passés. En occupant Rome, nous ajournons l'avenir de l'Italie, mais nous garantissons son état présent. Ajoutez à cela la crainte de s'affaiblir complètement les catholiques et le clergé, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe, en

ayant l'air d'abandonner le Pape, et vous aurez les raisons principales qui ont fait triompher, dans l'esprit de l'Empereur, la politique défendue par Pimpératrice et le comte Walewski, de celle soutenue par MM. Thouvenel, de Persigny et la majorité de leurs collègues. Le ministre des affaires étrangères s'étant seul retiré, ou doit en inférer que les autres n'ont pas cru la situation nouvelle inconciliable avec leurs convictions, ou que celles-ci se sont modifiées. On a raconté, à ce sujet, qu'ils avaient offert leur sept démission simultanément, mais que l'Empereur en avait appelé séparément, le lendemain, dans son cabinet, et que là, par des explications intimes et des concessions faites à chacun d'eux sur certains détails de leur département, il les avait tous détachés de M. Thouvenel. Celui-ci aurait été fort sensible à cette défection inattendue, et surtout à celle de MM. Billaut et de Persigny. On ajoute que ce dernier aurait dit, après sa conversation avec l'Empereur : " Après tout, on doit plus hésiter à sacrifier un trône de huit siècles qu'un trône de huit jours. " Néanmoins, quelques personnes persistent à annoncer qu'il pourrait bien suivre prochainement M. Thouvenel."

Cour des Sessions de Quartier.

Joué 6 novembre. Présidence de M. le juge Coursol. Mary Anna Summers accusée d'avoir, le 2 octobre dernier, volé sur la personne de James Fitzsimons, une montre d'or de la valeur de \$30, ainsi qu'une chaîne d'argent; et Jane McGuire et Jessie Dunn accusées d'être accessoirs dans ce vol, subissent leurs procès; toutes trois ont été déclarées non-coupables. Maise Gagnon subit ensuite son procès pour avoir le 9 octobre, volé à Joseph Normandin, un portefeuille de cuir contenant \$12. Il est trouvé coupable. Cornelius Deiry, accusé d'avoir, le 2 mai dernier, volé 10 paires de bottes, de \$3 la paire, chez M. Dangefield subit son procès; il est trouvé non coupable. Et la Cour s'ajourne. Vendredi, 7 Nov. Même présidence. Louis Monique, un indien du Sault St-Louis, accusé d'avoir le 13 octobre, volé deux habits de la valeur de \$7,00 chacun à un autre sauvage, subit son procès et est trouvé non-coupable. Un jeune garçon du nom de Thomas Brennan accusé d'avoir volé le 21 octobre, une casquette de drap appartenant à M. H. L. McDougall, est trouvé coupable. Et la Cour s'ajourne. Samedi, 8 octobre. Présent : M. le Juge Coursol. La poursuite intentée par M. Devlin contre M. Vital Cassant se trouvant fixée pour ce jour, un Jury est assermenté pour ce jour et sur la demande de la partie civile le Jury rend un verdict d'acquiescement. M. J. B. Duplessis, accusé d'avoir obtenu des bons sous de faux prétextes d'un nommé Dufaut, de St. Ours, subit son procès. Il appert par la preuve qu'un nommé Pelouin, de St. Ours, vendit à Duplessis une certaine quantité de briques moyennant un prix convenu entre eux. En recevant la briques, Duplessis, suivant la coutume, donna des bons aux charretiers pour chaque charge qui lui était amenée. Plus tard lorsque toute la briques fut livrée Pelouin demanda à être payé. Duplessis compta les bons pour calculer la quantité de briques reçue par lui et après avoir constaté la somme

Feuilleton de "L'Ordre."

Marguerite d'Erigny.

(Suite.)

Dès le début de son union, Marguerite remarqua une politesse cérémonieuse qui excluait toute confiance. Bientôt les allures de Maurice lui semblaient étranges. Il la tenait à distance et ne mêlait pas sa vie à la sienne. Il recevait en Allemagne de nom breuses lettres parfumées. Marguerite était trop pure pour pénétrer ces mystères cachés sous des enveloppes bleues ou roses, recouvertes quelques fois d'orthographe douteuses. Ces lettres adressées à Paris étaient renvoyées au duc par le concierge de son hôtel. Un jour Marguerite en reçut une parmi les siennes, qui portait cette suscription : " Monsieur le duc de Courtenay, en son aul, rue de Varenne, Paris. " — Qu'est-ce que cela ? dit-elle en riant et en la passant à son mari. — C'est un ancien domestique de mon père qui demande une pension. — Permettez-moi de la lui faire sur ma cassette particulière et de lui répondre moi-même, s'écria la jeune femme, en tendant la main pour prendre la lettre. Le duc rougit légèrement, la mit dans

sa poche et Marguerite, sans rien comprendre encore, devina que son mari ne lui disait pas la vérité.

A Paris, elle apprit, en suivant les théâtres, en lisant quelques romans à la mode, à connaître ces intrigues scandaleuses qui occupent l'existence de tant de gens, qui brisent tant de liens légitimes pour en former tant d'autres légitimes et tourmentés d'orages. Elle entrevit un monde nouveau pour elle, un monde inconnu à la chaste enfant qui avait grandi sous les ombres de Kérismer. Bientôt elle pénétra à travers les ténèbres qui enveloppaient la vie de Maurice.

Une conversation qu'elle surprit involontairement dans un bal lui fit connaître les relations que son mari continuait avec la princesse Doriani. Marguerite regarda cette femme qu'elle voyait pour la première fois. Elle devait avoir de trente à trente-cinq ans. C'était une beauté italienne, brune et ardente. Ses yeux semblaient doublés de velours noir; son regard était alternativement tendre ou sauvage.

Marguerite la considérait avec curiosité, avec une espèce de répulsion pour le mal qu'elle faisait en lui prenant son mari, mais sans une étincelle de jalousie ou de rivalité. Pendant le cours de ce brillant hiver où Marguerite marchait de succès en succès, où tous la proclamaient la plus belle, plus d'un séducteur chercha à

s'insinuer près d'elle en excitant son ressentiment contre le duc. Ce fut ainsi qu'elle apprit à connaître le monde et à juger son mari.

Au milieu du luxe dans lequel elle vivait, elle entrevoyait la ruine. Des fournisseurs venaient réclamer en vain la solde de leurs comptes. La jeune duchesse mettait un ordre parfait dans toutes les choses qui concernaient son administration, mais le mal était fait et il n'était plus en son pouvoir de l'arrêter. Elle regrettait amèrement la belle vie calme de son enfance, la généreuse hospitalité de la maison de son père, sa Bretagne si franche et si primitive, ses rêves purs de jeune fille ! Une profonde mélancolie s'était emparée d'elle.

Maurice venait de lui apparaître sous un jour nouveau. Il s'était encore abaissé à ses yeux. Il n'avait même pas, comme tant d'autres dissipateurs, le mépris de l'argent. Il ne voulait pas rendre à Charles d'Erigny son légitime héritage. La joie du vieillard qui retrouvait son fils n'avait pas remué une seule fibre de son cœur; dans cet heureux dénoûment à un drame sanglant, il ne voyait qu'une seule chose : la dot de Marguerite.

La duchesse resta jusqu'au jour abîmé dans ses réflexions. Le lendemain matin, Marguerite entra calme et souriante chez son père. Le marquis était avec son père. — La bénédiction du ciel est tombée sur ma maison, disait-il.

Et son regard s'arrêtait avec orgueil sur ses deux enfants.

— Mon père, lui dit Charles, je viens vous demander d'être l'arbitre de ma destinée. Je suis prêt à vous obéir, quoiqu'il puisse m'en coûter. J'appartiens maintenant à une famille dont je devine les devoirs, mais dont je ne connais pas toutes les obligations. Vous avez brisé votre épée en 1830; dois-je aujourd'hui briser la mienne ?

— Briser ton épée, mon fils, oh ! non, s'écria M. d'Erigny avec un ardeur de jeunesse. Quand on sert bien son pays, on sert aussi son roi. La France est confiée à notre jeune armée, qui rendra compte un jour de sa sécurité et de sa gloire. Je me suis tenu à l'écart depuis 1830, parce que mon âme était en proie à d'amers regrets. J'avais repris du service quelques années après t'avoir perdu pour sortir ta mère de cette retraite, où, repliée sur elle-même, elle s'éteignait à vingt ans. En voyant partir nos rois, j'ai laissé ma place à d'autres; ma carrière était accomplie; mais si je t'avais élevé, tu serais, de par ma volonté, ce que tu es aujourd'hui, un brave soldat.

Et continuant : — Nous allons parler d'affaires tantôt; j'ai des comptes à te rendre. Je voudrais aussi restituer à Mme Lambert ce qu'elle t'a donné. — N'y pensez pas, mon père, ce serait pour elle une humiliation et une douleur profondes. En devenant votre

fiis, je n'ai pas cessé d'être le sien. Nous ne pouvons lui prouver notre reconnaissance qu'en acceptant ses droits de mère.

Après le déjeuner, le marquis demanda à sa famille et à ses amis une heure d'entretien.

— Je vais aller, dit-il, faire ma déclaration à Quimper pour faire reconnaître, sous le plus bref délai possible, Paul Lambert pour mon fils Charles d'Erigny. Quand Marguerite s'est mariée, j'ai remis au duc de Courtenay un million en terres et en rentes sur l'Etat qui représentaient la fortune entière de ma femme. J'ai ajouté à cela deux cent mille francs dont les revenus sont attribués à Marguerite pour sa toilette et ses amusements. Ma fille reçoit donc cinq cent mille francs à son frère.

Le duc de Courtenay s'inclina. — La duchesse douairière dit : — Mais c'est bien juste, c'est sa fortune, et mon fils est heureux de la lui restituer.

— Je ne trouve pas, continua le marquis, qu'il soit juste que mon genre restitue une somme qu'il a reçue en toute confiance d'en devenir le légitime possesseur. Il n'est pas à l'âge où on restreint volontiers son luxe et ses dépenses. Je me considère donc comme son débiteur pour une somme de cinq cent mille francs qui lui sera remise le jour où ma fille se désaisira de la moitié de son héritage maternel. Marguerite avait douse cent mille francs portés à

son contrat de mariage, je veux que cette dot reste intacte. A ma mort, mon fils aura, pour partage, ce château et les bois qui en dépendent.

La duchesse regardant son mari. Il baissait les yeux, en recevant cette leçon d'honneur qui lui était donnée par le vieux gentilhomme.

Le comte d'Erigny fut promptement reconnu par la justice. Ses titres et ses brevets furent promptement rectifiés au ministère. Tous ceux qui l'avaient connu se réjouirent de voir sa destination plus brillante que jamais.

Le lendemain du jour où Charles avait été retrouvé par sa sœur, Roger de Longueville entra chez lui.

— Adieu, lui dit-il, je pars tantôt. — Pourquoi nous quitter, au moment où nous sommes si heureux !

— J'aime la duchesse de Courtenay; elle est ta sœur, et je te fais le serment de ne la revoir jamais.

Marguerite raconta à son frère les épreuves et les difficultés qu'elle avait rencontrées sur sa route, ses déceptions et son abandon. — Heureusement, chère sœur, ton cœur est libre, lui dit Charles; c'est une grâce de la Providence. Si tu avais aimé ton mari, tu souffrirais cruellement de ses infidélités ! Si tu en aimais un autre, tu serais dix fois plus malheureuse d'être enchaînée pour toute la vie. Marguerite se jeta au cou de son frère en fondant en larmes.

— Ah ! j'en avais peur, dit-il. Et une profonde douleur se poignit sur ses traits.

Un jour Maurice vint trouver Marguerite. Son regard était joyeux; son sourire aimable.

— Nous allons, dit-il, grâce à la générosité de votre père, nous tirer très-facilement d'affaires. Je fais quelques changements avantageux dans notre fortune; les dettes que vous m'avez reprochées seront payées, et malgré cela nous aurons autant de revenus qu'à présent. Voulez-vous signer ce papier ?

— Qu'est-ce que c'est, fit Marguerite en y jetant les yeux.

— Oh ! délicieux ! vous voulez vous initier à toutes les exigences de messieurs les notaires.

— Non, mais je veux savoir ce que je signe. C'est à vous seul qu'appartient l'administration de mes revenus. Si c'était une affaire ordinaire, vous n'auriez pas besoin de ma signature.

— Ne signez pas, mon enfant, dit la duchesse douairière entrant et foudroyant du regard son fils interdit. C'est à moi et non à vous qu'il appartient de réparer les folles de mon fils. J'ignorais tout, croyez-en ma parole; sans cela je ne vous aurais jamais demandé de devenir ma fille. — Maurice vous a-t-il tout avoué ? Savez-vous la vérité ? — Je crois la savoir, madame, mais Maurice ne m'a rien dit. — Vous savez, Marguerite, que votre mari est entièrement ruiné ?

Encouragez les Manufactures Canadiennes!

POUR LE MEILLEUR ASSORTIMENT DE POELES de toute espèce, faite à Montréal, allez à L'ENTREPOT DE POELES DE MONTRÉAL, 82, Grande Rue St. Jacques.

Le célèbre Poêle de Cuisine "QUEEN'S CHOICE," Reconnu comme le meilleur Poêle sur le Marché, est fait et vendu que par nous seuls.

Des centaines de Familles font usage de ce Poêle à Montréal, auxquelles vous pourriez vous adresser pour en connaître les qualités.

Outre le "Queen's Choice," nous avons d'AUTRES POELES de toutes sortes de descriptions et de grandeurs, pour Bois et Charbon, et que nous vendons depuis \$7 et au-dessus.

Nous avons des POELES DOUBLES de toutes grandeurs, de 27 à 36 pouces, mais nous attirons une attention particulière à nos NOUVEAUX POELES DOUBLES.

"LE PRINCE DES POELES." Un bon article du meilleur dessin. D'après sa construction particulière, il est bien moins sujet à se briser que les Poêles Doubles ordinaires; il est non-seulement supérieur pour bien chauffer l'air, mais il fait aussi un Poêle de Cuisine pour l'été.

POELES de SALONS de différents Patrons et grandeurs. POELES de PASSAGE de différents Patrons et grandeurs.

POELES "HEAVY RAILROAD PATTERN" pour l'usage des Bâtisses publiques, Manufactures, depuis 42 jusqu'à 55 pouces de long.

Dans notre Assortiment de Poêles à Charbon, on trouve L'ALBANIAN amélioré. LE GRAND POELE GRAMMOTH HEATER amélioré par nous-mêmes, de manière à être mieux dirigé et brûlant moins de Charbon.

Et autres PETITES FOURNAISES à CHARBON. Tous les Articles que nous vendons sont garantis pour être ce qu'ils sont vendus.

On portera une attention particulière aux Ordres en Gros. WM. RODDEN & CIE., Manufacture:—91 et 99, Rue William, Salle d'Exposition et de Vente:—62, Grande Rue St. Jacques.

POELES ALBANIAN A CHARBON Mammoth Heater. LE Soussigné a constamment en main un Assortiment de POELES à CHARBON et de bois, de toute grandeur, et avec les dernières améliorations, pour SALON, PASSAGE et MAGASIN.

Un Assortiment de POELES de CUISINE et POELES DOUBLES, dans le dernier goût.

Un Assortiment de FERRONNERIE. GERMAIN LEPAGE, Enseigne du Marteau, 145, Rue St. Paul, Coin de la Rue St. Gabriel, 19 sept.

TAPISSERIES A BON MARCHÉ. PATRONS NOUVEAUX ET GRANDE VARIÉTÉ. En vente chez J. B. ROLLAND et FILS, Rue St. Vincent, Montréal, 10 oct.

POITRAS & CREVIER. MAGASIN de POELES. No. 42, Grande Rue St. Jacques.

LES Soussignés ont le plaisir d'annoncer qu'ils viennent de faire de grandes améliorations à leur Etablissement, et offrent en Vente un grand Assortiment de POELES à CHARBON, tels que: Albanian et Railway Coal Burners

ET DES POELES DE CUISINE DANS LES DERNIERS GOUTS. Un Assortiment de FERBLANTERIE est attaché à leur Magasin de Poêles, et ils ont à leur emploi les meilleurs Ouvriers pour monter les Poêles et les Tuyaux.

Leur Magasin de Ferblanterie ne laisse rien à désirer sous les rapports PRIX REDUITS. 17 sept.

Huile de Lard. 20 Paniers d'HUILE de LARD No. 1 de Cincinnati. LYMANS, CLARE et CIE.

Huile de Morue. 60 Barriques d'HUILE de MORUE. LYMANS, CLARE et CIE.

Huile de Graine de Lin. 5000 Gallons d'HUILE BOUILLIE. 5000 Gallons d'HUILE NON-BOUILLIE. Manufacture propre, LYMANS, CLARE et CIE. 15 sept.

COUVERTURES DE LIT—à 13s et au-dessus. FLANELLE DE SAXONNE, DE CANTON, en grande variété et de différents prix.

BAS POUR DAMES ET ENFANTS. EN LAINE DE MOUTON, BALMORAL—Aussi VESTES ET PANTALONS EN LAINE DE MOUTON; ET SHETLAND.

GANTS, MITAINES, etc. chez McDUNNOUGH, MUIR & CIE. 185 rue Notre-Dame.

BON MERINO FRANÇAIS à 2s. 10d. la verges. McDUNNOUGH, MUIR & CIE. 182 rue Notre-Dame.

LES MM. trouveront un excellent Assortiment de Pantalons en Laine de Mouton à 6s. 3d. et 7s. 6d.; ces Pantalons valent 9s. 9d. et 10s. 6d.—Aussi, Vestes et Pantalons en Laine de Mouton et Shetland, toutes espèces de Gants, Mitaines, Tweeds Canadiens, Casimires, Contertes pour Capots, Col, Mouches, Collets, Parapluies, etc. etc. McDUNNOUGH, MUIR & CIE., 185, Rue Notre-Dame, 132

LE Dr. SHERIDAN, DE LA VILLE DE DUBLIN, VIENT d'arriver à Montréal et à l'intention de se consacrer à la pratique de sa profession.

Les Maladies d'Yeux, d'Oreilles, de Poitrine, le Système en général et celui des membres délicats en particulier sont traités par le Docteur avec autant de succès qu'il le faisait lors de son séjour à Dublin.

BUREAU: Brook David, rue St. Pierre à trois portes de la Grande Rue St. Jacques. Ouvriers: de 9h. A. M. à 6h. P. M.; après cette heure de nuit, par S. S. peut être consulté chez lui, No. 19, Rue des Jurés, 24 sept.

VALOIS & LABELLE.

AVIS et donné par les présentes que MM. VALOIS et LABELLE ont ouvert aux Nos. 18 et 20, Place Jacques-Cartier, dans la Maison d'en face de l'ancien magasin de M. Labelle et Lapiere, un MAGASIN de CUIR et une FABRIQUE de CHAUSSURES.

Ils auront aussi toujours en main un Assortiment choisi de FOURNITURES et OUTILS pour CORDONNIERS.

NARCISSE VALOIS, SEVEUR LABELLE, 12 mai.

RAPPELEZ-VOUS QUE LE JARDIN GUILBAULT EST MAINTENANT TRANSPORTE DANS SON VASTE ET MAGNIFIQUE LOCAL, Haut de la Rue St. Laurent.

ADMISSION:—QUINZE SUs 6 juin.

WATTS & DIXON, MANUFACTURIERS DE FICELLES et Marchands de Fil pour les Chausures et la Toile de Chanvre, No. 169,—RUE ST. PAUL,—No. 169, MONTREAL. 23 juillet.

ROYAL INSURANCE COMPANY COMPAGNIE D'Assurance Royale DE LIVERPOOL ET LONDRES. CAPITAL:—£2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve.

LE Soussigné a l'honneur d'informer le public que M. J. L. BRAULT, de cette Ville, est dûment autorisé à prendre des Risques pour cette Compagnie. HAVILAND L. ROUTH, Agent.

DEPARTEMENT DU FEU. CETTE COMPAGNIE continue à assurer les Bâtisses et toutes sortes de Propriétés contre les pertes ou dommages par le feu, à des CONDITIONS les plus LIBÉRALES, et aux TAUX les plus BAS chargés par AUCUN BONNE COMPAGNIE.

Toutes pertes justes promptement réglées, sans déduction ou escompte, et sans référer en Angleterre. Le Grand Capital et la conduite judicieuse de cette Compagnie garantissent la plus parfaite sûreté aux Assurés. Il n'est rien chargé pour Polices ou Transferts.

DEPARTEMENT DE LA VIE. Les avantages suivants, entre un grand nombre d'autres, sont offerts par cette Compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leur Vie: Parfaite sûreté pour l'accomplissement des engagements envers les Porteurs de Polices. Taux de Primes favorables.

Une grande réputation de prudence et de jugement, et la plus libérale considération de toute question liée aux intérêts des Assurés. Trente jours de grâce accordés pour le paiement des Primes de renouvellement, et pas de retrait de Police pour erreur non-intentionnelle. Polices écues pour non-paiement de Primes peuvent être renouvelées dans les trois mois en payant la Prime, et une amende de dix chelins par cent sur la Prime.

Participation des profits par les Assurés, se montant au deux tiers du montant net. Grands Bonus décernés en 1865, se montant à £2 par cent par année sur la somme assurée, faisant sur les âges de vingt à quarante ans, 80 par cent sur la Prime. La prochaine division des profits en 1866. Estampes et Polices données gratuitement. Tous les frais de Médicines payés par la Compagnie.

Référence Médicale.—W. E. SCOTT, M. D. H. L. ROUTH, Agent. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a transporté son Bureau dans celui de la ROYALE, No. 15, Rue de la Commune, vis-à-vis les Quais, chez H. L. ROUTH, Ecr., Agent. J. LEANDRE BRAULT, Assisant-Gérant, Département Français, 6 juin.

ASSOCIATION "UNITY" D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE, DE LONDRES, A laquelle est annexé le BUREAU d'ASSURANCE "EQUITABLE."

Capital.....£2,500,000 Stg. Fonds déposé en Canada.....\$50,000 BRANCHE DU CANADA: Bureau, No. 11, Grande Rue St. Jacques.

DIRECTEURS DU DÉPARTEMENT DU FEU: J. FROTHINGHAM, Ecr., B. HOLMES, Ecr., A. LAROQUE, Ecr., W. LUNN, Ecr., J. TORRANCE, Ecr.

TOUTES AFFAIRES concernant l'ASSURANCE sur la VIE et contre le FEU sont faites aux Termes les plus modérés. L'énorme Bonus déclaré dans la dernière division des paiements rend cette Association la plus désirable pour l'Assurance sur la Vie.

Des Prospectus et toutes informations sont données au Bureau Principal, à Montréal, C. A. BRAULT, Directeur, W. P. REYNOLDS, Assisant-Agent, W. P. REYNOLDS, Assisant-Agent, 7 mai.

HOTEL DU CANADA, 15 et 17, RUE ST. GABRIEL.

Table d'Hôtes de premiere Classe TOUTS LES JOURS, D'UNE heure à DEUX heures. PRIX TRES-MODERES.

M. SERAFINO GIRALDI a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses Pratiques qu'il vient d'attacher à son Etablissement un CUISINIER de premier ordre. SERAFINO GIRALDI, 62

QUAND on en a besoin, il faut se procurer des CERUEILS, et il est bon de savoir où les prendre, quand la mort se fait un chemin à travers le cercle de nos amis, et particulièrement dans les temps de chaleur, ou quand les défunts ont été emportés par quelque maladie contagieuse. Nous invitons tous à aller chez WHAY et d'acheter ses CERUEILS à AIR PATENTE, qui préviennent toute mauvaise odeur et infection. Durant les derniers 12 mois, ses Cercueils ont été choisis pour transporter des Corps en Angleterre et en Ecosse, et M. WHAY peut en montrer des citations; ainsi que plusieurs Certificats de Citoyens de Montréal et des environs qui prouvent de la valeur de ces Cercueils. Ils sont en jolli Bois de Rose de couleur, bien polis, et montés en Poignées et en Vis d'Argent, et il n'y a pas d'autres Cercueils pour aller en compétition avec ceux-ci.

Quant aux PRIX, ils sont de la moitié de ceux chargés ailleurs. Les CERUEILS à AIR PATENTE de WHAY ne sont à vendre qu'à son Etablissement, No. 115, RUE ST. LAURENT, où il y a aussi une grande Variété d'autres CERUEILS de différentes descriptions. 4 août.

Le Nouveau Pain-Killer! Liniment du Vermont de Henry. EN offrant au Public ce NOUVEAU "PAIN-KILLER," nous désirons le lui recommander d'une manière toute particulière, non-seulement comme étant le meilleur de tous les autres "Pain-Killer," et contenu dans des Bouteilles beaucoup plus grandes et à des Prix correspondants, mais parce qu'il ne contient rien qui puisse faire craindre pour la sûreté de ceux qui en font usage. Il peut être appliqué extérieurement pour les RHUMATISMES, NEURALGIE, MAUX de DENTS, MAUX de TÊTE, BRULURES, BLESSURES et CONTUSIONS, MAUX de GORGE, DOULEURS de REINS, etc., et il peut être pris intérieurement pour les COLIQUES, CHOLERA MORBUS, MAUX d'ENTRAILLES, DIARRHÉE, etc., etc.

Ce Remède a eu une grande circulation pendant les quatre dernières années, et son excellence peut être attestée par les milliers de personnes qui en ont fait usage. Il est composé d'ingrédients dont chacun est lui-même pur et sûr, et combinés ensemble, forment un Liniment ou le "Pain-Killer" inimitable quant à ses qualités opératives. Garanti qu'il est employé à temps! Aucune famille ne devrait se priver d'une Bouteille de ce excellent Remède, de l'avoir sous la main à temps pour l'appliquer en cas d'accidents auxquels le chair est sujette. Il est inefficace de le prendre en tout temps. Une cuillerée de ce Remède, prise le matin dans un verre d'eau, rafraîchit la tête, éclaircit les yeux et communique une grande élasticité à tout le corps. Ses effets sont merveilleux. Essayez-le, et s'il ne produit pas des résultats satisfaisants quand vous l'employez suivant les directions, renvoyez la Bouteille à l'Agent de qui vous l'avez acheté, et il vous renverra votre argent. Nous ne demandons qu'un simple et pur essai. A vendre chez tous les Droguistes et Marchands de Campagne du Canada. Prix:—25 cents la Bouteille. JOHN F. HENRY et CIE., Propriétaires, 28 et 30, Rue St. Henry, Montréal, C. E., et Main Street, Waterbury, Vt. 15 oct.

Eleixir Balsamique Vegetal DE DOWNS. CETTE Médecine purément Vegetale guérit les RHUMES, le TOUX, le CATARRHE, le PASTIME, le CROUP, et les commencements de CONSUMPTION, et de POUMONS. L'Eleixir de Downs est resté le meilleur Remède depuis plus de TRENTÉ ANS. Quelques doses de ce Remède opèrent, quand toutes les autres Médecines ont été essayées. Il diminue non-seulement la Toux, mais il la guérit complètement en expulsant le phlegme, et en arrachant ainsi LA RACINE DE LA MALADIE. Ses faciles d'administration facilitent l'expectoration, et font disparaître la maladie non pas tant par une attaque directe et dangereuse sur la maladie elle-même, mais en AIDANT LA NATURE A EFFETUER LA GUERISON. Des directions explicites se trouvent sur chaque Bouteille, et on donne en même temps un pamphlet dans lequel se trouvent un grand nombre de Certificats et des matières intéressantes à lire. Lisez-les ATTENTIVEMENT. IL EST AGREABLE AU GOUT. Il n'y a aucun empêchement pour l'administrer aux enfants qui l'aiment assez pour en prendre excessivement, si on le leur permet. Prix: 25 cts., 50 cts., et \$1.00 la Bouteille. A vendre dans toutes les Villes et Campagnes du Canada. JOHN F. HENRY et CIE., (Successors of J. M. HENRY et FILS et N. H. DOWNS), PROPRIETAIRES, Waterbury, Vt., et Montréal, C. E. 15 oct.

OCULISTE & AURISTE. Dr. L. O. THAYER. Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, etc., etc. EST maintenant à Montréal, et tient son Bureau No. 135, porte voisine du Dr. Webster, Rue Notre-Dame, où il pourra être consulté sur toutes les Maladies des Yeux et des Oreilles. Les Yeux louches sont guéris instantanément. La Cataracte et la Fistule Lachrymale ont été opérées déjà avec pleine satisfaction. Cancers et autres Tumeurs extirpés; Œil artificiel posé sans faire de mal, et faisant les mouvements de l'œil naturel. Le Dr. THAYER traite aussi la Cataracte et autres Maladies semblables.—Consultations gratuites.—Heures de Bureau, de 9 h. a. m. à 6 h. p. m.—Résidence, No. 1, Rue Seigneur, Faubourg St. Antoine. 22 août.

PHARMACIE de Dr. PICAULT. A VENDRE, toute espèce de GRAINES pour JARDINS, telles que Graines d'Oignon rouges, Carottes, Radis, Choux, etc.; pour CHAMPS, Betteraves à Vaches, Carottes à Vaches, Bâbilles, Trèfles de toute espèce, etc., etc. PICAULT et FILS, Nos. 42, 44, 46, Rue Notre-Dame. 22 août.

POUDRE de CONDITION et HUILE VÉTÉRINAIRE contre toutes les Maladies des Chevaux et des Bêtes à Cornes. Médicament nouveau. Essence Aromatique de Gomme d'Épinette douce pour la guérison des Rhumes, Bronchites, etc., etc. PURGATIF et VOMI-PURGATIF du Dr. LERAY. PASTILLES-VERMIFUGES, Remède agréable à prendre et infallible contre toute espèce de Vers. Huile de Charbon, Huile à brûler, Huile de Foie de Morue, Huile de Oastor, Sanguine de Suède, Tous de la première qualité. PICAULT et FILS, Nos. 42, 44, 46, Rue Notre-Dame. 23 avril.

Cartes Géographiques.

Carte du Canada, montée et vernie.....\$1.75 Do plus petite.....1.00 6 Cartes Géographiques, par Dufour, contenant l'Amérique, l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Océanie et la Carte-Monde.....1.50 Les mêmes, montées et vernies.....4.00 Les mêmes, par Trimpin.....5.99 En vente chez BEAUCHEMIN et PAYTTE, 13 août.

COMPAGNIE DE Vapeurs Océaniques DE MONTREAL. 1862. Arrangement d'Été. 1862. Les Passagers sont déposés à Londonderry, Glasgow et Liverpool.

Des Billets de Retour peuvent être obtenus à des Prix réduits. Cette Compagnie possède les Vaisseaux de première classe suivants: Norge.....2,500 ton.—Capt. McMaster. Hibernia.....2,500 ton.—Capt. Grange. Bohemia.....2,200 ton.—Capt. Ballard. Nova-Scotia.....2,200 ton.—Capt. Ballantine. Anglo-Saxon.....1,800 ton.—Capt. Graham. North-American.....1,800 ton.—Capt. Burgess. Jura.....2,500 ton.—Capt. Allen. Nouveaux Vaisseaux, 2,200 ton. Portant les Malls Canadiennes et celles des Etats-Unis.

Un des Vaisseaux plus haut nommés partira de LIVERPOOL tous les JEUDIS, et un autre de QUEBEC tous les SAMEDIS pendant la Saison, arrêtant à Loch Foyle pour déposer ou prendre les Passagers allant ou venant d'Irlande et d'Ecosse. Les Passagers de Glasgow ont des Billets qui les transportent de et à Londonderry sans aucune charge extra. Voici la Date des Départs de Québec: Anglo-Saxon.....Samedi, 11 Octobre. Jura.....Samedi, 18 Octobre. Hibernia.....Samedi, 25 Octobre. Norge.....Samedi, 1 Novembre. North-American.....Samedi, 8 Novembre. Nova-Scotia.....Samedi, 15 Novembre. Bohemia.....Samedi, 22 Novembre. Anglo-Saxon.....Samedi, 29 Novembre.

Prix du Passage de Québec. CHAMBRE, DE QUÉBEC (Suivant les conventions). A Glasgow.....\$36 à \$40 A Glasgow.....\$30 A Londonderry.....\$36 à \$40 A Londonderry.....\$20 A Liverpool.....\$36 à \$40 A Liverpool.....\$20 On ne peut se réserver des Cabines qu'en payant à l'avance. Un Médica expérimenté se trouve à bord de chaque Vaisseau. Des Jaspés, Aris, Contraires, ces Vapeurs arrivant la route via le Sud d'Antioch et de Terreneuve, évitent ainsi le Canal Canadien et le Déroit de Belle-Ile.

Pour informations particulières, s'adresser à EDMONSTONE, ALLAN et CIE., 62, Rue de la Vallée, et des Communes, 15 sept.

FONDERIE DE LA CITE, 60 et 62, RUE de la Reine, MONTREAL. CLOTURES EN FER Travaux d'Ornements. ON ATTIRE l'attention spéciale sur notre grande Variété d'Échantillons pour CLOTURES de CIMETIERES. Les TRAVAUX qu'on voudra bien nous confier recevront notre attention particulière. IVES et ALLAN, 29 août.

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE et BONNE TERRE, située du côté Nord-Est de la Rivière-à-la-Graisse, dans le VILLAGE de RIGAUD, contenant trois arpents de terrain, sur trente arpents de professionnels, tenant devant à la dite Rivière, derrière aux Terres de la Baie, d'un côté à Donald McMillan, Ecr., et de l'autre côté à M. P. E. Ledue, Ecr., M. D., avec une Grange dessus construite; le tout en très bon ordre. Pour les Conditions, s'adresser au Notaire soussigné, M. Edm. No. 12, AMABLE ARCHAMBAULT, Montréal, 11 avril 1862.

MANUFACTURE DE MIROIRS et CADRES, 2, Quarré Victoria, 2, ENSEIGNE DES ARMES ROYALES. MIROIRS, grands et petits, CONSOLES, CORNICHELS pour FENÊTRES, sculptés et dorés dans les derniers goûts à la dernière perfection. Des Patrons peuvent en être montrés aux Achetés. La plus grande Variété de MOULURES qu'il y ait en Canada pour Cadres de Portraits ou de Gravures. Cadres faits pour Morceaux de Dessin, Photographie colorée et arie, Lithographie, etc., etc. Prix modérés.

CADRES DE FORME OVALE, En grande Variété. Un Assortiment de Moulures est tenu prêt pour encaider. Tous les Travaux faits à cet Etablissement étant exécutés par les premiers Ouvriers, ils sont garantis être les meilleurs. WM. SCOTT, Propriétaire, 28 fév.

LOT A VENDRE SUR LA RUE ST. URBAIN. Le second Lot de la Rue Sherbrooke. CE superbe Lot a 50 pieds de largeur sur une profondeur de 128 pieds. Conditions très-libérales. S'adresser au soussigné, No. 119, Rue St. Constant. J.-BTE. LAVIOLETTE, 30

DOCTEUR TRESTLER & FRERE DENTISTES, HAUT DE LA RUE ST. LAURENT, COIN DE LA PETITE RUE ST. JACQUES, MONTREAL. 15 nov.

Le Nouveau Pain-Killer!

EN offrant au Public ce NOUVEAU "PAIN-KILLER," nous désirons le lui recommander d'une manière toute particulière, non-seulement comme étant le meilleur de tous les autres "Pain-Killer," et contenu dans des Bouteilles beaucoup plus grandes et à des Prix correspondants, mais parce qu'il ne contient rien qui puisse faire craindre pour la sûreté de ceux qui en font usage. Il peut être appliqué extérieurement pour les RHUMATISMES, NEURALGIE, MAUX de DENTS, MAUX de TÊTE, BRULURES, BLESSURES et CONTUSIONS, MAUX de GORGE, DOULEURS de REINS, etc., et il peut être pris intérieurement pour les COLIQUES, CHOLERA MORBUS, MAUX d'ENTRAILLES, DIARRHÉE, etc., etc.

Ce Remède a eu une grande circulation pendant les quatre dernières années, et son excellence peut être attestée par les milliers de personnes qui en ont fait usage. Il est composé d'ingrédients dont chacun est lui-même pur et sûr, et combinés ensemble, forment un Liniment ou le "Pain-Killer" inimitable quant à ses qualités opératives. Garanti qu'il est employé à temps! Aucune famille ne devrait se priver d'une Bouteille de ce excellent Remède, de l'avoir sous la main à temps pour l'appliquer en cas d'accidents auxquels le chair est sujette. Il est inefficace de le prendre en tout temps. Une cuillerée de ce Remède, prise le matin dans un verre d'eau, rafraîchit la tête, éclaircit les yeux et communique une grande élasticité à tout le corps. Ses effets sont merveilleux. Essayez-le, et s'il ne produit pas des résultats satisfaisants quand vous l'employez suivant les directions, renvoyez la Bouteille à l'Agent de qui vous l'avez acheté, et il vous renverra votre argent. Nous ne demandons qu'un simple et pur essai. A vendre chez tous les Droguistes et Marchands de Campagne du Canada. Prix:—25 cents la Bouteille. JOHN F. HENRY et CIE., Propriétaires, 28 et 30, Rue St. Henry, Montréal, C. E., et Main Street, Waterbury, Vt. 15 oct.

Eleixir Balsamique Vegetal DE DOWNS. CETTE Médecine purément Vegetale guérit les RHUMES, le TOUX, le CATARRHE, le PASTIME, le CROUP, et les commencements de CONSUMPTION, et de POUMONS. L'Eleixir de Downs est resté le meilleur Remède depuis plus de TRENTÉ ANS. Quelques doses de ce Remède opèrent, quand toutes les autres Médecines ont été essayées. Il diminue non-seulement la Toux, mais il la guérit complètement en expulsant le phlegme, et en arrachant ainsi LA RACINE DE LA MALADIE. Ses faciles d'administration facilitent l'expectoration, et font disparaître la maladie non pas tant par une attaque directe et dangereuse sur la maladie elle-même, mais en AIDANT LA NATURE A EFFETUER LA GUERISON. Des directions explicites se trouvent sur chaque Bouteille, et on donne en même temps un pamphlet dans lequel se trouvent un grand nombre de Certificats et des matières intéressantes à lire. Lisez-les ATTENTIVEMENT. IL EST AGREABLE AU GOUT. Il n'y a aucun empêchement pour l'administrer aux enfants qui l'aiment assez pour en prendre excessivement, si on le leur permet. Prix: 25 cts., 50 cts., et \$1.00 la Bouteille. A vendre dans toutes les Villes et Campagnes du Canada. JOHN F. HENRY et CIE., (Successors of J. M. HENRY et FILS et N. H. DOWNS), PROPRIETAIRES, Waterbury, Vt., et Montréal, C. E. 15 oct.

OCULISTE & AURISTE. Dr. L. O. THAYER. Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, etc., etc. EST maintenant à Montréal, et tient son Bureau No. 135, porte voisine du Dr. Webster, Rue Notre-Dame, où il pourra être consulté sur toutes les Maladies des Yeux et des Oreilles. Les Yeux louches sont guéris instantanément. La Cataracte et la Fistule Lachrymale ont été opérées déjà avec pleine satisfaction. Cancers et autres Tumeurs extirpés; Œil artificiel posé sans faire de mal, et faisant les mouvements de l'œil naturel. Le Dr. THAYER traite aussi la Cataracte et autres Maladies semblables.—Consultations gratuites.—Heures de Bureau, de 9 h. a. m. à 6 h. p. m.—Résidence, No. 1, Rue Seigneur, Faubourg St. Antoine. 22 août.

PHARMACIE de Dr. PICAULT. A VENDRE, toute espèce de GRAINES pour JARDINS, telles que Graines d'Oignon rouges, Carottes, Radis, Choux, etc.; pour CHAMPS, Betteraves à Vaches, Carottes à Vaches, Bâbilles, Trèfles de toute espèce, etc., etc. PICAULT et FILS, Nos. 42, 44, 46, Rue Notre-Dame. 22 août.

POUDRE de CONDITION et HUILE VÉTÉRINAIRE contre toutes les Maladies des Chevaux et des Bêtes à Cornes. Médicament nouveau. Essence Aromatique de Gomme d'Épinette douce pour la guérison des Rhumes, Bronchites, etc., etc. PURGATIF et VOMI-PURGATIF du Dr. LERAY. PASTILLES-VERMIFUGES, Remède agréable à prendre et infallible contre toute espèce de Vers. Huile de Charbon, Huile à brûler, Huile de Foie de Morue, Huile de Oastor, Sanguine de Suède, Tous de la première qualité. PICAULT et FILS, Nos. 42, 44, 46, Rue Notre-Dame. 23 avril.

COMPAGNIE DE Vapeurs Océaniques DE MONTREAL. 1862. Arrangement d'Été. 1862. Les Passagers sont déposés à Londonderry, Glasgow et Liverpool.

Des Billets de Retour peuvent être obtenus à des Prix réduits. Cette Compagnie possède les Vaisseaux de première classe suivants: Norge.....2,500 ton.—Capt. McMaster. Hibernia.....2,500 ton.—Capt. Grange. Bohemia.....2,200 ton.—Capt. Ballard. Nova-Scotia.....2,200 ton.—Capt. Ballantine. Anglo-Saxon.....1,800 ton.—Capt. Graham. North-American.....1,800 ton.—Capt. Burgess. Jura.....2,500 ton.—Capt. Allen. Nouveaux Vaisseaux, 2,200 ton. Portant les Malls Canadiennes et celles des Etats-Unis.

Un des Vaisseaux plus haut nommés partira de LIVERPOOL tous les JEUDIS, et un autre de QUEBEC tous les SAMEDIS pendant la Saison, arrêtant à Loch Foyle pour déposer ou prendre les Passagers allant ou venant d'Irlande et d'Ecosse. Les Passagers de Glasgow ont des Billets qui les transportent de et à Londonderry sans aucune charge extra. Voici la Date des Départs de Québec: Anglo-Saxon.....Samedi, 11 Octobre. Jura.....Samedi, 18 Octobre. Hibernia.....Samedi, 25 Octobre. Norge.....Samedi, 1 Novembre. North-American.....Samedi, 8 Novembre. Nova-Scotia.....Samedi, 15 Novembre. Bohemia.....Samedi, 22 Novembre. Anglo-Saxon.....Samedi, 29 Novembre.

Prix du Passage de Québec. CHAMBRE, DE QUÉBEC (Suivant les conventions). A Glasgow.....\$36 à \$40 A Glasgow.....\$30 A Londonderry.....\$36 à \$40 A Londonderry.....\$20 A Liverpool.....\$36 à \$40 A Liverpool.....\$20 On ne peut se réserver des Cabines qu'en payant à l'avance. Un Médica expérimenté se trouve à bord de chaque Vaisseau. Des Jaspés, Aris, Contraires, ces Vapeurs arrivant la route via le Sud d'Antioch et de Terreneuve, évitent ainsi le Canal Canadien et le Déroit de Belle-Ile.

Pour informations particulières, s'adresser à EDMONSTONE, ALLAN et CIE., 62, Rue de la Vallée, et des Communes, 15 sept.

FONDERIE DE LA CITE, 60 et 62, RUE de la Reine, MONTREAL. CLOTURES EN FER Travaux d'Ornements. ON ATTIRE l'attention spéciale sur notre grande Variété d'Échantillons pour CLOTURES de CIMETIERES. Les TRAVAUX qu'on voudra bien nous confier recevront notre attention particulière. IVES et ALLAN, 29 août.

A VENDRE OU A LOUER. UNE SUPERBE et BONNE TERRE, située du côté Nord-Est de la Rivière-à-la-Graisse, dans le VILLAGE de RIGAUD, contenant trois arpents de terrain, sur trente arpents de professionnels, tenant devant à la dite Rivière, derrière aux Terres de la Baie, d'un côté à Donald McMillan, Ecr., et de l'autre côté à M. P. E. Ledue, Ecr., M. D., avec une Grange dessus construite; le tout en très bon ordre. Pour les Conditions, s'adresser au Notaire soussigné, M. Edm. No. 12, AMABLE ARCHAMBAULT, Montréal, 11 avril 1862.

MANUFACTURE DE MIROIRS et CADRES, 2, Quarré Victoria, 2, ENSEIGNE DES ARMES ROYALES. MIROIRS, grands et petits, CONSOLES, CORNICHELS pour FENÊTRES, sculptés et dorés dans les derniers goûts à la dernière perfection. Des Patrons peuvent en être montrés aux Achetés. La plus grande Variété de MOULURES qu'il y ait en Canada pour Cadres de Portraits ou de Gravures. Cadres faits pour Morceaux de Dessin, Photographie colorée et arie, Lithographie, etc., etc. Prix modérés.

CADRES DE FORME OVALE, En grande Variété. Un Assortiment de Moulures est tenu prêt pour encaider. Tous les Travaux faits à cet Etablissement étant exécutés par les premiers Ouvriers, ils sont garantis être les meilleurs. WM. SCOTT, Propriétaire, 28 fév.

LOT A VENDRE SUR LA RUE ST. URBAIN. Le second Lot de la Rue Sherbrooke. CE superbe Lot a 50 pieds de largeur sur une profondeur de 128 pieds. Conditions très-libérales. S'adresser au soussigné, No. 119, Rue St. Constant. J.-BTE. LAVIOLETTE, 30

DOCTEUR TRESTLER & FRERE DENTISTES, HAUT DE LA RUE ST. LAURENT, COIN DE LA PETITE RUE ST. JACQUES, MONTREAL. 15 nov.

Cartes Géographiques.

Carte du Canada, montée et vernie.....\$1.75 Do plus petite.....1.00 6 Cartes Géographiques, par Dufour, contenant l'Amérique, l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Océanie et la Carte-Monde.....1.50 Les mêmes, montées et vernies.....4.00 Les mêmes, par Trimpin.....5.99 En vente chez BEAUCHEMIN et PAYTTE, 13 août.

COMPAGNIE DE Vapeurs Océaniques DE MONTREAL. 1862. Arrangement d'Été. 1862. Les Passagers sont déposés à Londonderry, Glasgow et Liverpool.

Des Billets de Retour peuvent être obtenus à des Prix réduits. Cette Compagnie possède les Vaisseaux de première classe suivants: Norge.....2,500 ton.—Capt. McMaster. Hibernia.....2,500 ton.—Capt. Grange. Bohemia.....2,200 ton.—Capt. Ballard. Nova-Scotia.....2,200 ton.—Capt. Ballantine. Anglo-Saxon.....1,800 ton.—Capt. Graham. North-American.....1,800 ton.—Capt. Burgess. Jura.....2,500 ton.—Capt. Allen. Nouveaux Vaisseaux, 2,200 ton. Portant les Malls Canadiennes et celles des Etats-Unis.

Un des Vaisseaux plus haut nommés partira de LIVERPOOL tous les JEUDIS, et un autre de QUEBEC tous les SAMEDIS pendant la Saison, arrêtant à Loch Foyle pour déposer ou prendre les Passagers allant ou venant d'Irlande et d'Ecosse. Les Passagers de Glasgow ont des Billets qui les transportent de et à Londonderry sans aucune charge extra. Voici la Date des Départs de Québec: Anglo-Saxon.....Samedi, 11 Octobre. Jura.....Samedi, 18 Octobre. Hibernia.....Samedi, 25 Octobre. Norge.....Samedi, 1 Novembre. North-American.....Samedi, 8 Novembre. Nova-Scotia.....Samedi, 15 Novembre. Bohemia.....Samedi, 22 Novembre. Anglo-Saxon.....Samedi, 29 Novembre.

Prix du Passage de Québec. CHAMBRE, DE QUÉBEC (Suivant les conventions). A Glasgow.....\$36 à \$40 A Glasgow.....\$30 A Londonderry.....\$36 à \$40 A Londonderry.....\$20 A Liverpool.....\$36 à \$40 A Liverpool.....\$20 On ne peut se réserver des Cabines qu'en payant à l'avance. Un Médica expérimenté se trouve à bord de chaque Vaisseau. Des Jaspés, Aris, Contraires, ces Vapeurs arrivant la route via le Sud d'Antioch et de Terreneuve, évitent ainsi le Canal Canadien et le Déroit de Belle-Ile.

Pour informations particulières, s'adresser à EDMONSTONE, ALLAN et CIE., 62, Rue de la Vallée, et des Communes